

le mag Aureilhan

#34 - janvier 2024 / Toute l'information de votre Ville

ville-aureilhan.fr   Mairie d'Aureilhan



**SALLE DES BERGES
DE L'ADOUR**
Un nouvel équipement
de proximité p. 6 à 9

Point travaux

Découvrez les
aménagement
en cours
p. 10

La journée d'une famille à Aureilhan

Les services de la
Ville autrement p. 12

Sécurité

Extinction de l'éclairage
public : l'heure du bilan
p.17



Sommaire

- 3 L'ÉDITO DU MAIRE
- 4 ARRÊT SUR IMAGES
- 5 ÉMOTION
- 6 DOSSIER INAUGURATION BERGES DE L'ADOUR
- 10 TRAVAUX
- 11 CADRE DE VIE
- 12 UNE JOURNÉE A AUREILHAN
- 14 BUDGET PARTICIPATIF
- 15 SENIORS
- 16 CONCILIEURS
- 17 SÉCURITÉ
- 18 ÉLECTIONS
- 19 VIE COMMUNALE
- 20 VIE ASSOCIATIVE AUREILHANAISE
- 21 HISTOIRE ET PATRIMOINE
- 22 TRIBUNE DES ÉLUS
- 23 DANS MA VILLE



© Photographie Otidea

Des services publics de proximité

Une information ?

Une demande de rendez-vous ?



Mairie
05 62 38 91 50
Du lundi au vendredi
08h30-12h00
et 13h30-17h30



Centre de Santé Municipal
05 62 44 20 00
• Du lundi au vendredi :
8h30-13h00 et 14h00-19h30
• Le samedi matin 9h00-12h00



Espace France Services
05 62 32 60 40
• Les lundis, mercredis
et vendredis 8h30-12h
• Les mardis et jeudis
8h30-12h et 13h30-17h



Poste de Police Municipale
05 62 38 91 52
Permanences d'accueil du
public :
• Les lundis 9h30- 11h30
• Les jeudis 14h00- 16h00

Directeur de la rédaction :

Emmanuel ALONSO

Conception éditoriale, rédaction, mise en page et conception graphique :

Baptiste CASTOLDI, Marie TOCABEN

Photographies et illustrations :

Service Communication, Mairie

d'Aureilhan, Adobe Stock, Freepik

Imprimerie : Reprint, papier 100% recyclé

Distribution : Adrexo

Nombre d'exemplaires : 4 300

Mairie d'AUREILHAN

Place François Mitterrand
BP 40 - 65 800 AUREILHAN

Horaires d'ouverture de la Mairie

lund-vend : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Tél. : 05 62 38 91 50

E-mail : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr

Fax : 05 62 38 91 59

Facebook : Mairie d'Aureilhan

YouTube : Mairie d'Aureilhan

Retrouvez ce magazine et toutes les actualités de la ville d'Aureilhan sur :
www.ville-aureilhan.fr





Emmanuel ALONSO,
Maire d'Aureilhan,
Conseiller Communautaire
de la Communauté
d'Agglomération
Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Entretien avec le Maire

Que vous inspirent les récents événements tragiques intervenus en France ?

Trois ans après l'assassinat de Samuel PATY, l'attentat perpétré à Arras qui a de nouveau coûté la vie à un enseignant nous rappelle que nous devons plus que jamais continuer à lutter contre toute forme d'obscurantisme. Ces actes, aussi inqualifiables soient-ils, ne sont pas pour le moins anodins. Ce sont des symboles de notre République qui sont attaqués, notre vivre ensemble qui est menacé, notre capacité à rester unis qui est testée. Ce sont tout à la fois l'École, lieu de pédagogie, d'instruction et d'apprentissage du civisme, mais aussi et surtout certains Savoirs qui sont précisément visés. Ensemble, restons fidèles à nos valeurs républicaines de Liberté, d'Égalité et de Fraternité : n'oublions jamais que ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise.

Quelles réponses peuvent être apportées localement ?

Ce qui nous unit, c'est d'abord l'attachement au service public. C'est dans ce cadre que nous avons récemment inauguré la salle des

Berges de l'Adour. La reconquête de cette friche, couplée à une volonté d'œuvrer dans le sens d'une reconstruction de la ville sur la ville, sont deux marqueurs forts de la politique d'aménagement à Aureilhan témoignant concrètement de notre engagement pour une planète plus vivable et plus durable.

Ce qui nous unit, ce sont également les nombreux événements organisés à Aureilhan. Rencontre avec les Associations, Fête d'Aureilhan, présentation de la saison culturelle de l'ECLA, Octobre Rose, cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, Téléthon : plus que jamais à Aureilhan, la rentrée a été tout à la fois culturelle, sportive, festive, citoyenne et solidaire. Cette dynamique se prolonge bien évidemment en ce début d'année, avec la cérémonie des vœux à la population ou bien encore le goûter des aînés. Deux moments de partages et de convivialité indispensables pour cultiver le vivre ensemble auquel nous demeurons, chacune et chacun, profondément attachés. Car ce qui nous unit, ce sont

aussi et surtout ces moments humains d'échanges et de découvertes, grâce auxquels l'engagement pour son prochain, l'attachement au collectif et le plaisir de se retrouver se font jour. Car c'est ainsi qu'Aureilhan se vit et s'apprécie : ensemble, avec dynamisme, sérénité et douceur.

Ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise.

A toutes et tous, je souhaite une très belle année, et formule le vœu que

2024 puisse nous permettre de vivre des moments personnels et familiaux qui resteront gravés au plus profond de chacun.

Chaqueunement

Emmanuel ALONSO
Le 3 janvier 2024

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer un sujet en particulier ?

Le Maire et les Maires-Adjoints vous reçoivent en Mairie dans le cadre de leurs permanences hebdomadaires.

Pour prendre rendez-vous, contactez l'Accueil de la Mairie au 05 62 38 91 50.



Arrêt sur images

Retour en images sur la fin d'année 2023 à Aureilhan...



Danse contemporaine sur le thème des migrations et du déracinement.

Ouverture originale de la saison culturelle 2023-2024

Vendredi 6 octobre 2023, l'équipe municipale s'est réunie auprès des partenaires de l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA) pour présenter au public la saison culturelle 2023/2024.

Pour clôturer la manifestation, l'association Dans6T a proposé un spectacle de danse sous une pluie artificielle, sur la thématique des flux migratoires en lien avec les événements climatiques. Une belle soirée qui en appelle bien d'autres.



Les participants avant le départ.

Rand'Aureilhan en rose 2023 : une édition plus que réussie

Dimanche 8 octobre 2023, plus de 600 marcheurs et coureurs se sont réunis au départ du Centre Jean Jaurès pour des parcours sportifs orchestrés par l'ASCA Marche et Course d'Aureilhan. 4 962 € ont été récoltés cette année pour La Ligue Contre le Cancer, à des fins de recherche contre le cancer du sein.



Les membres de l'association de Krav-maga de Tarbes.

Téléthon 2023 sous le signe de la générosité

Les 8, 9 et 10 décembre 2023 au centre Jean Jaurès, de nombreux bénévoles et associations présents ont débordé d'énergie pour récolter des fonds contre les myopathies, et pour financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires essentiellement, mais aussi sur d'autres maladies génétiques rares.



Retrouvez les évènements sur Facebook :
Mairie d'Aureilhan

Retour en images sur la fête locale 2023



Samedi 23 septembre.
Sortie des chars en fin d'après-midi
sous un magnifique soleil.



Animation Bandas autour des
chars et lors des repas.



Des jeux et exposi-
tions photos étaient
proposés.

Les 22, 23 et 24 septembre 2023, la fête d'Aureilhan proposait de belles animations et une fête foraine. Le vendredi soir, la Municipalité et la Société Chorale et Cavalcade d'Aureilhan ont ouvert les festivités avec un pot de l'amitié animé par la Banda « Lous Berretes ». Le samedi, les magnifiques chars confectionnés par les bénévoles de la Société Chorale et Cavalcade d'Aureilhan sur le thème de Disney

ont ravi petits et grands. Tous les présents ont ainsi pu célébrer la 100^e sortie des chars à Aureilhan, sous un très beau soleil, avant de rejoindre la bodega et les animations musicales.

Pour clôturer le week-end, dimanche après-midi, une course landaise s'est tenue au stade Jules Ferry. Le soir, la quatrième bodega - repas et une soirée orchestre avec feu d'artifice - son et lumière ont été proposées dans le parc de l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA).

Encore merci à toutes et à tous et à l'année prochaine !

Dossier : inauguration de la salle des Berges de l'Adour



14 octobre 2023. L'architecte de la salle présente le nouveau dispositif aux financeurs. De gauche à droite : Yannick Boubée, Conseiller Départemental, Gérard Trémège, Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes - Pyrénées, Jean Salomon, Préfet des Hautes-Pyrénées, Yolande Guinle, Conseillère Régionale, Emmanuel Alonso, Maire d'Aureilhan, Christophe Laborde, Architecte de la salle, et Benjamin Sire, Suppléant de la Députée Sylvie Ferrer.

Salle des Berges de l'Adour : modulable à souhait

Inaugurée le 14 octobre dernier, la salle des Berges de l'Adour, située au 8 rue de l'Industrie, est un nouvel équipement mis à la disposition des habitants d'Aureilhan depuis le 1^{er} novembre. Retour sur ce chantier d'ampleur.

La salle des Berges de l'Adour, pensée dès les élections municipales de 2020 par la Liste Aureilhan unis dans l'action, a fait l'objet d'importants travaux qui

ont duré près d'un an. Elle est aujourd'hui un lieu modulable en une ou deux parties, en capacité d'accueillir jusqu'à 150 personnes. Chacun des deux espaces est doté d'un coin cuisine.

Une salle pensée pour l'avenir

Cette salle multi-activités répond aux dernières exigences environnementales grâce à plusieurs marqueurs durables qui ont été adoptés.

[En savoir plus page 7 avec le discours du Maire.](#)

Un environnement stratégique

Sa situation géographique, à proximité immédiate du Parc

des Sports et du Caminadour, est idéale pour les moments de festivité.

Un lieu conçu pour les Aureilhanais

Les Aureilhanais et particuliers peuvent profiter de la salle des Berges de l'Adour pour leurs événements conviviaux, qu'ils soient familiaux ou amicaux. Elle vient agrandir l'offre de salles à louer. Rappelons-le, les salles Albert d'Ozon et du Cloître, situées en cœur de Ville, sont proposées aux particuliers depuis plusieurs années.



Octobre 2023. Salle des Berges de l'Adour.



Extrait du discours d'Emmanuel ALONSO, Maire d'Aureilhan, lors de l'inauguration :

« Ce chantier représente une double reconquête : celle de la rue de l'Industrie, par l'intermédiaire d'un équipement public moderne qui continue après le boulo-drome de restructurer cet axe et d'accompagner son évolution, et celle d'une friche par la Municipalité. Le quatrième exemple de notre détermination à œuvrer dans le sens de la reconstruction de la ville sur la ville, après la Maison Associative, le Centre de Santé et les vestiaires du stade des Pompons Verts. Afin de se connecter et de répondre aux enjeux clima-

Cette salle est le quatrième exemple de notre détermination à œuvrer dans le sens de la reconstruction de la ville sur la ville.

tiques, quelques éléments forts : production d'énergie photovoltaïque à travers 200m² de panneaux solaires (réalisée par le Syndicat Départemental d'Énergie), chauffage par énergie électrique (pompe à chaleur), parking non imperméabilisé et haies périphériques (à venir, financées par la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées). Autant de marqueurs témoignant concrètement de notre engagement pour une planète plus vivable, plus durable ! Je salue bien évidemment l'architecte qui a pensé et dessiné cette réalisation, Christophe LABORDE, la quinzaine d'entreprises qui ont pu œuvrer sur ce chantier, ainsi que l'ensemble des partenaires financiers. »

Déroulé des travaux



Avant les travaux : présence d'un hangar



Pendant les travaux : 15 décembre 2022



Pendant les travaux : 21 mars 2023

La Ville a respecté les exigences de la Loi Climat et Résilience en optant pour la démolition d'un ancien hangar, puis pour la reconstruction sur cette même zone. Les travaux ont débuté en septembre 2022 par le désamiantage et la démolition de cet ancien

lieu. Les nouvelles fondations ont été posées en novembre 2022. En janvier 2023 : élévation des murs et cloisons, pose de la charpente, des menuiseries extérieures, du carrelage, des fenêtres, du faux-plafond et des cloisons intérieures. Été 2023 : peintures intérieures,

abords et stationnement ont été réalisés.



Le saviez-vous ? Les 200m² de panneaux photovoltaïques installés par le Syndicat Départemental d'Énergie permettent de produire 37,5 Kilowatt Crête (kWc), soit l'équivalent de la consommation de près de 10 foyers.

Dossier : inauguration de la salle des Berges de l'Adour



14 octobre 2023. Découverte des plaques inaugurales.



Une centaine de personnes étaient présentes pour fêter l'inauguration de la salle.

Retour sur l'inauguration

Le 14 octobre, le coupage de ruban a été réalisé aux portes de la salle en présence d'une centaine de convives. Emmanuel Alonso, Maire d'Aureilhan, et Anna Méca, Maire-Adjointe à la Vie Associative, ont dévoilé les plaques inaugurales. Le Maire et les partenaires financiers ont ensuite pris la



Discours chaleureux en présence de l'ancien Maire de la Ville.

parole pour évoquer quelques anecdotes et mots de remerciements.

Montant total de l'investissement : 647 855 € HT

PLAN DE FINANCEMENT



Subvention État :
170 000 € (26%).
DETR et DSIL.



Subvention Région :
74 700 € (12%).
Bourgs-Centres Occitanie.



Subvention Département :
90 000 € (14%) -
Développement Territorial 2022.



Subvention Communauté d'Agglomération :
74 700 € (12%).
Contrat Territorial Occitanie.



Autofinancement :
238 455 € (36%).



Les agents du Restaurant scolaire ont confectionné des mets aussi beaux que délicieux pour clôturer la manifestation. Bravo à eux !



Interview de Thierry Lesage, Aureilhanais, qui a loué la salle au mois de décembre 2023

Dans quel type de configuration avez-vous loué la salle ?

Nous avons loué la salle dans son entièreté (150m²), nous étions 90.

Pour quel type d'événement ?

Il s'agissait des 80 ans de mon père, nous étions en famille et avons disposé l'espace afin de manger assis et de pouvoir danser.

Quelles sont vos impressions sur le lieu et ses équipements ?

Nous avons profité de l'intérieur du lieu car il faisait froid le soir de l'événement. Nous avons trouvé l'espace très lumineux et très bien situé. Les éclairages sont très appropriés. Le mur blanc m'a permis de diffuser un diaporama sur la vie de mon père. Nous recommandons de louer cette salle et serions prêts à la relouer.

Toute demande de réservation doit être effectuée en contactant directement la Mairie à l'adresse suivante : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr

Bravo et merci à l'équipe du Restaurant scolaire

306 repas sont confectionnés sur place et servis en moyenne chaque jour au Restaurant scolaire pour les élèves des quatre écoles de la Ville.

Les agents du Restaurant scolaire ont également répondu présent pour l'inauguration de la salle des Berges de l'Adour en réalisant le matin même et grâce à leurs préparations préalables

des amuse-bouches salés très savoureux et pour certains rafraîchissants. Tous les palais ont pu être satisfaits avec au choix des mets de la mer, des légumes et autres garnitures.

La Municipalité et l'ensemble des convives ont été ravis de ces réalisations produites par l'équipe du Restaurant scolaire.



Location de la salle pour les Aureilhanais et extérieurs

Les tarifs, fixés par délibération du Conseil Municipal, sont les suivants :

- **Salle 1 de 100m²** (88 places assises, 100 places debout) : Aureilhanais 300 € et extérieurs 450 €.
- **Salle 2 de 50m²** (24 places assises, 50 places debout) : Aureilhanais 150 € et extérieurs 300 €.

- **Salle 1 + 2 de 150m²** (112 places assises, 150 places debout) : Aureilhanais 400 € et extérieurs 700 €.

Pour chaque location, vous serez demandés une caution de 1 000 € et une caution nettoyage de 50 €.



Visitez la salle
en images et en
vidéo sur
ville-aureilhan.fr

Adresse :
8 rue de l'Industrie
65800 Aureilhan



Le planning des réservations de la salle des Berges de l'Adour se remplit très vite. Les réservations pour le premier trimestre 2024 sont en effet déjà presque toutes bouclées. N'hésitez pas à anticiper votre demande.



Les travaux vont débuter sur la place de l'Eglise

En juillet 2023, le carrefour de la place de l'Eglise a été placé en sens unique. Au cours du premier semestre 2024, les canalisations d'eau de la rue de la République seront dissimulées par le Syndicat Mixte Adour Coteaux. Le réseau aérien sera quant à lui effacé par le Syndicat Départemental d'Énergie entre la rue de la République et

l'avenue du Bois. D'ici l'été 2024, l'intégralité de la place de l'Eglise sera aménagée pour répondre au besoin de végétalisation. Ensuite, début 2025, ce sera au tour du pourtour du carrefour de la place de profiter d'un relooking végétalisé adapté. Votre prochain *Aureilhan le Mag* reviendra en détails sur ce projet d'ampleur.

Sens unique à la Cité Roussel

À l'occasion d'une réunion publique, la mise en place d'une circulation en sens unique avait été proposée à la Cité Roussel par ses riverains : elle est effective sur le carrefour du lotissement depuis le mardi 31 octobre 2023.

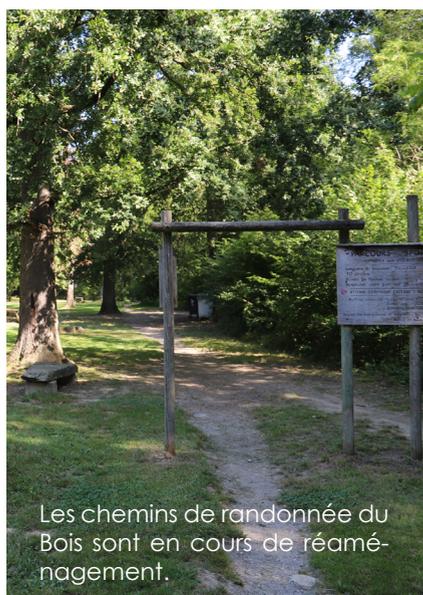
Depuis, le stationnement est libre car le double sens a été supprimé. Une phase de test s'est ainsi ouverte, qui permettra de définir en fonction des retours d'expériences s'il est nécessaire ou non d'imposer la matérialisation des places de stationnement.



Budget Participatif

3^e édition : où en sont les travaux ?

Croix rouges lumineuses et parcours sportif - santé au Bois



Suite à l'édition 2022-2023 du Budget Participatif, des croix rouges lumineuses ont été installées en octobre 2023 par le Syndicat Départemental d'Énergie sur les carrefours à feux de l'avenue Jean Jaurès. Les travaux du parcours sportif-santé au Bois vont débuter en janvier 2024 et devraient se terminer au printemps. Sont prévus : trois parcours sportifs, du plus accessible au plus difficile, avec des agrès connectés et éclairés la nuit, ainsi que la mise en place d'une signalétique adaptée sur chaque chemin. Un boulo-drome avait par ailleurs été aménagé par la Ville au bois avec des braseros et autres dispositifs au début de l'année 2022.



Jeudi 26 octobre. Inauguration en présence du graffeur Enzo, d'élus municipaux et de représentants d'ENEDIS.

Rue de la Comète de Halley **Inauguration** de la fresque du poste de distribution électrique

Réalisée durant l'été par Enzo, la fresque du poste de distribution électrique du Montagna, fruit d'un partenariat entre ENEDIS et la Ville, a été inaugurée le 26 octobre 2023. Retour sur la mise en valeur de cet ouvrage tout à la fois technique, qui dessert une centaine de logements, et désormais artistique, à travers la rencontre avec un jeune artiste engagé.

L'histoire avec Enedis a débuté sur un Chantier Jeunes réalisé à Barbazan-Debat. Impressionnées par son écoute et la qualité de son travail, et y trouvant l'occasion de mettre en valeur des installations aussi nécessaires que difficiles à fondre dans le paysage, les équipes d'Enedis font aujourd'hui régulièrement appel à ses services.



Le saviez-vous ?

Cet artiste, passionné par l'art et son territoire, a également graffé à Aureilhan un paysage de montagne sur le bâtiment de « Retour aux sources ».



Où trouver le nouveau graff ?

Rue de la Comète de Halley, à proximité du chemin du Montagna situé entre la RN21 et la rue de la Moisson.



3 questions à Enzo

Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Je suis d'origine tarbaise, ma passion pour le graff a débuté à l'âge de 12 ans. J'ai suivi

des études d'art et de design à Toulouse et depuis six ans, je vis de mon art.

Comment se pense et se réalise ce type d'œuvre ?

Je m'inspire toujours du lieu où je crée mes œuvres pour permettre la meilleure intégration paysagère possible.

Quelles sont les réactions des habitants et des passants ?

Même si je dois composer avec les caprices de la météo, c'est toujours un véritable plaisir d'échanger avec les riverains et les passants, qui sont souvent très curieux.

Suivre Enzo :  Enzo

 eeennnzzzo

Une journée avec une famille à Aureilhan

Suivez la journée type d'une famille composée d'une grand-mère, une mère, un père, un adolescent et une petite fille. Ces interactions illustrent la diversité des services publics proposés par la Municipalité.



8H

La mère se rend au travail, en vélo. Elle bénéficie des aménagements mis en place depuis 2022 afin de faciliter la pratique du vélo et améliorer la sécurité des cyclistes : abris-vélos, station-service et sas vélos aux feux tricolores.



7H

Le père part pour son footing matinal direction **le bois d'Aureilhan**. Il bénéficiera prochainement de la réhabilitation du parcours santé, projet lauréat de la troisième édition du budget participatif.



6H30

C'est l'heure du lever pour la grand-mère. Elle habite à la **résidence pour personnes âgées autonomes « Les Jardins de la Tuilerie »**, construite en partenariat avec l'OPH 65 et située avenue Jean Jaurès.

DEPART

16H30

Désireuse d'entamer une reconversion professionnelle et devenir assistante maternelle, la mère se rend au **Relais Petite Enfance « La Maison à Malices »**. Le RPE est un service gratuit mis en place par les Communes de Séméac et Aureilhan, en partenariat avec la CAF des Hautes-Pyrénées et le Département des Hautes-Pyrénées.



16H15

A sa sortie du Centre de Santé, la grand-mère se rend au **CCAS**, qui propose un service de Téléalarme. Un gage de sécurité et de sérénité.

16H

Le fils se rend au **stade des Pompons Veris**, dont les 165m2 de vestiaires ont été réhabilités en octobre 2022. C'est l'heure de son entraînement de football.



17H

Le père accompagne sa fille à **l'EMSA** pour son cours de judo.



20H

Le père et la mère se rendent à un **spectacle à l'ECLA**, repéré dès le lancement de la saison culturelle chaque année en octobre. Ce bijou architectural accueille une programmation culturelle dense et variée.



9H

Le père dépose sa fille à l'**Accueil de Loisirs**, situé rue Jules Guesde. Elle y passera une matinée pleine d'activités, mises en place par la MJC.



10H

La grand-mère se rend à **France Services**, ouvert depuis août 2022. Grâce aux conseils et à l'accompagnement des agents, elle réalise en ligne sa demande de renouvellement de carte d'identité.



11H30

La mère file à la **Mairie** : elle a rendez-vous afin de refaire son passeport.



12H

C'est l'heure du déjeuner au **restaurant scolaire** pour les enfants du centre de loisirs. Géré par la Commune, il prépare les repas pour les 4 écoles de la Ville et le centre de loisirs. Cela représente 350 repas maximum par jour, soit plus de 50 000 repas chaque année.



13H

Le père profite de sa pause déjeuner pour consulter depuis le **site internet aureilhan.fr** le **Portail Citoyen**, qui lui permet de régler les factures du service périscolaire de sa fille (cantine, centre de loisirs) et de prendre connaissance des repas proposés.



14H

La grand-mère se rend au **city-stade** de la rue Jacques Prévert avec son petit-fils. Ils prennent ensuite la direction du **skatepark de l'EMSA**, lauréat de la seconde édition du budget participatif.



15H

La grand-mère profite de la proximité des équipements en centre-ville pour se rendre au **Centre de Santé**, ouvert en janvier 2020 et pour lequel la Ville salarie cinq médecins et une équipe administrative.

**AUREILHAN A VOS CÔTÉS
AU QUOTIDIEN**

Budget Participatif 2023-2024 : phase d'étude en cours

BUDGET PARTICIPATIF 4^e édition

Des dizaines de projets ont été déposés pour cette quatrième édition du Budget participatif qui a débuté le 9 octobre 2023. Dans quelques semaines, vous pourrez voter pour vos deux projets préférés.



Le principe

Le Budget participatif est un dispositif basé sur un principe aussi simple qu'efficace : les habitants proposent, la Ville étudie, les habitants décident et la Commune réalise.



L'enveloppe pour 2023-2024

Pour cette 4^e édition, l'enveloppe allouée aux projets qui sont retenus est de 70 000 € TTC, ce qui portera les investissements réalisés depuis sa création en 2020 à un total de 400 000 €.



Le calendrier

1. Les Services de la Ville étudient actuellement les projets, et ce, jusqu'au 8 mars 2024.
2. Le vote sera organisé du 18 mars au 28 avril 2024.
3. Les résultats seront mis à la disposition des Aureilhanais sur la plateforme participative à la fin du vote.
4. Démarrage des projets retenus : à compter de l'automne 2024.

Aureilhanais de 16 ans et plus, suivez l'avancée et votez pour 2 projets à compter du 18 mars 2024 :

- en Mairie, à l'aide des formulaires et de l'urne situés à l'accueil
- en ligne sur aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr



aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr

En cas de doute, n'hésitez pas à consulter le règlement disponible en Mairie et sur le site : aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr
Une question ? Posez-la sur : budget.participatif@ville-aureilhan.fr



L'aire de jeux du stade Jules Ferry va déménager à l'ECLA

L'aire de jeux issue de la première édition du Budget participatif est fermée au public depuis le lundi 9 octobre 2023 et va être déplacée. Retour sur cette décision aussi difficile que nécessaire.



Frédérique Bellardi, Maire-Adjointe à la Sécurité

« Ce choix a été pris suite à de nombreuses incivilités répétées de la part d'une minorité d'utilisateurs. Nous avons été contraints de prendre cette décision que nous regrettons. Cette aire de jeux va être réinstallée au printemps 2024 au sein du Parc de l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA) en lieu et place de l'ancien équipement, vieux de trente ans et qui aurait nécessité un remplacement ».

La Ville s'investit pour ses aînés



Un nouveau guide vient de sortir

Une nouvelle version du guide des seniors est disponible afin de les accompagner au mieux dans leurs démarches et leur vie quotidienne à Aureilhan.

Retrouvez-le sur le site internet ville-aureilhan.fr ou à l'Accueil de la Mairie.



Goûter des aînés : samedi 20 janvier

Vous avez 70 ans ou plus et vous souhaitez partager un moment de convivialité en journée ?

Inscrivez-vous au goûter des aînés 2024 qui aura lieu samedi 20 janvier à 15h au centre Jean Jaurès. Le Centre Communal

d'Action Sociale vous propose un après-midi convivial et dansant. Des cadeaux seront remis aux participants.

Les inscrits peuvent venir avec leurs conjoints même s'ils sont plus jeunes. Tel : 05 62 38 91 50.

Le CCAS à vos côtés

Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) sont des établissements publics dont le rôle principal est d'orienter, recevoir et conseiller le public sur les démarches à effectuer dans le domaine social.

A Aureilhan, le CCAS vous accompagne pour la téléassistance avec deux systèmes différents : le pendentif qui permet d'appuyer pour dé-

clencher la procédure et la montre qui détecte une chute sans appui volontaire (utile en cas de malaise). Il peut également vous accorder des aides ponctuelles. Enfin, il vous informe, vous accompagne en cas de fortes chaleurs par exemple, et vous propose le goûter des aînés, un rendez-vous annuel à ne pas manquer.



Renseignements et Inscriptions :
Service Aide Sociale

05 62 38 91 50

(Accueil Mairie)

mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr

Permanences de Madame Chédeville : le lundi après-midi de 16h00 à 17h30, sur rendez-vous uniquement.



2 questions à Isabelle Chédeville, Maire-Adjointe à la Solidarité

A Aureilhan, quelle est la part de la population vieillissante ?

Un tiers de la population Aureilhanaise est âgée de 60 ans et plus. Par le biais du CCAS, nous assurons la solidarité en accompagnant les plus fragiles. Les habitants inscrits sur le registre des personnes vul-

nérables bénéficient ainsi par exemple d'un suivi en cas de fortes chaleurs l'été. Une salle climatisée a ainsi été mise à disposition durant la canicule de 2023.

Quels sont vos souhaits pour le CCAS d'Aureilhan ?

Je souhaite au CCAS d'accompagner toujours au mieux les Aureilhanais. Dans ce cadre, nous avons initié l'Ana-

lyse des Besoins Sociaux, document stratégique qui doit nous permettre de mieux identifier la population et les nouvelles fragilités, afin d'orienter et choisir des actions nouvelles. Un chantier d'ampleur pour lequel la Municipalité est pleinement mobilisée.

Cadre de vie

Conciliateur de Justice : une aide de proximité

Vous êtes concerné par un conflit de voisinage, un conflit entre locataire et propriétaire ou vous êtes en litige de moins de 5 000 € avec un artisan, un commerçant ou un fournisseur, et vous souhaitez trouver une solution amiable ?

Le Conciliateur de Justice, auxiliaire de justice assermenté et bénévole, permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre deux parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il est nommé par le

Président de la Cour d'Appel, après avis du Procureur Général. La conciliation concerne uniquement les litiges en matière civile.

Faire appel à un conciliateur

Le Conciliateur peut être saisi par une ou les deux parties. Il les reçoit individuellement puis, si elles y consentent, il les reçoit ensemble. Les personnes doivent garder une attitude correcte.

A la demande des parties, il peut se déplacer sur les lieux pour constater les faits ou faire appel à des experts ou des spécialistes (aux frais des parties).

Si les parties finissent par s'accorder

Dans ce cas, le Conciliateur rédige un procès-verbal destiné au juge qui lui donnera « force exécutoire ». Il s'agit d'une procédure simplifiée qui règle définitivement le conflit au même titre que le tribunal, mais sans frais. Selon les circonstances et la nature du litige, les parties peuvent parvenir à un accord verbal devant le Conciliateur.

Si les parties ne se mettent pas d'accord

Le Conciliateur va alors rédiger un constat d'échec. Si le tribunal est saisi, aucune information sur la tentative de conciliation ne peut être communiquée au juge.

3 questions aux Conciliateurs de Justice de la Commune

Deux Conciliateurs de Justice, dotés d'expériences juridiques, vous reçoivent en entretien privé gratuitement à la Mairie, place François Mitterrand.

Qu'est-ce qui vous a attiré dans la conciliation de Justice ?

Être Conciliateur de Justice, c'est se confronter à la vie de tous les jours et aux problèmes rencontrés dans différents domaines. Le plus satisfaisant, c'est quand nous parvenons à obtenir un accord et que les parties repartent en se serrant la main.

Quels sont les dossiers les plus récurrents ?

Nous pouvons lister les troubles de voisinage, les problèmes de végétation qui empiète chez les voisins et les loyers impayés. Il y a aussi des litiges liés aux infiltrations et évacuations des eaux pluviales, aux successions ou bien des litiges commerciaux.

Quelles sont les difficultés rencontrées ?

Le nombre de demandes explose et c'est d'ailleurs pour cela que nous recrutons sans cesse de nouveaux Conciliateurs. Autres difficultés : la complexité de certains dossiers et parfois le refus de conciliation de l'une des parties. Enfin, nous ne sommes pas avocat, conseiller juridique ou écrivain public, beaucoup de sollicitations ne sont pas de notre ressort.



De gauche à droite : Jean-Louis Colin et Patrick Delaporte, Conciliateurs de Justice à Aureilhan, et Emmanuel Laurentin, Délégué Départemental.

Contact

Si vous avez besoin d'un accompagnement, prenez contact avec les Conciliateurs d'Aureilhan :

- Monsieur Patrick Delaporte
patrick.delaporte@conciliateurdejustice.fr
- Monsieur Jean-Louis Colin
jean-louis.colin@conciliateurdejustice.fr
- Accueil de la Mairie : 05 62 38 91 50

Vous souhaitez devenir Conciliateur de Justice ?

Monsieur Emmanuel Laurentin
emmanuel.laurentin@conciliateurdejustice.fr



lajusticerecruite.fr

Aureilhan engagée dans la sobriété énergétique

Sans attendre l'explosion du prix du gaz et de l'électricité, la Ville s'est engagée depuis près de dix ans dans un plan de sobriété énergétique. L'objectif est simple : faire diminuer la consommation afin de maîtriser la facture énergétique. Retour sur ces efforts collectifs qui nous concernent au quotidien.

Des investissements sur le long terme pour maîtriser les dépenses énergétiques

- Dès 2014, la Ville a lancé un plan de rénovation de l'éclairage public de 723 000 € qui a permis de remplacer près de la moitié des points lumineux par des LED et installer des mats pouvant moduler l'intensité lumineuse.

- Changement de fenêtres dans les écoles et rénovation de la salle du restaurant scolaire, afin d'améliorer le bilan énergétique de ces bâtiments.

- Remplacement de l'équipement chauffant et ventilant de l'auditorium de l'ECLA.

- Réfection et isolation de la toiture de l'école des Cèdres.

- Installation de 100m² de panneaux photovoltaïques sur la

toiture de la salle des Berges de l'Adour, ce qui permet de couvrir l'équivalent de la consommation de 10 foyers.

Des décisions concrètes immédiates

Afin d'assurer la continuité du service public tout en diminuant la consommation énergétique, la température de chauffage est désormais limitée à 19° pour les bureaux, les lieux d'accueil du public, les écoles et locaux associatifs, 16° pour le dojo de l'EMSA et 14° pour les gymnases.

Éclairage public : éteindre la lumière pour se rapprocher des étoiles

Depuis le 11 juillet 2022, l'éclairage public de la Ville est éteint de 23h à 6h. Objectifs : diminuer la consommation d'énergie, lutter contre le gaspillage énergétique et protéger le ciel et l'environnement nocturnes.

Au cours de la période post-COVID, la hausse des coûts de l'énergie s'est en effet fortement fait ressentir : +122% pour le gaz, et +40% pour l'électricité, soit pour Aureilhan un coût de 77 656 € en 2021 et 83 997 € en 2022. Pour rappel, une hausse de 1 point d'impôt ne représente que 38 000 €. Le bilan 2021-2022 est sans appel : malgré une dimi-

nution de la consommation de 41,44% (de 594 921 Kwh en 2021 à 348 408 Kwh en 2022), la facture énergétique s'est alourdie de plus de 8%. Au total, les dépenses énergétiques représentent en 2021 et 2022 plus de 161 000 €. Malgré ces hausses du coût de l'énergie, grâce aux investissements réalisés depuis 2014, les dépenses d'éclairage public s'établissent à un montant équivalent à 2011.



La Commune reste à votre écoute

En parallèle de ces chiffres, et parce qu'il est nécessaire de distinguer l'insécurité et le sentiment d'insécurité, la Ville reste à l'écoute des habitants et de leurs ressentis. Ainsi, suite à cette extinction de l'éclairage public de 23h à 6h, il n'a pas été constaté de hausse ni des voies de fait, ni des délits, ni des accidents.

Pour rappel, 80% des cambriolages ont lieu en journée en maison occupée, dont 55% sont commis entre 14h et 17h.



A vos agendas pour les élections européennes 2024

Les élections européennes offrent aux citoyens européens l'occasion de désigner au suffrage universel direct les représentants qui agiront en leur nom pendant 5 ans, en tant que Députés au Parlement européen. Elles se tiendront le dimanche 9 juin 2024. Pour pouvoir voter à Aureilhan, différentes conditions légales sont à respecter et anticiper.

Les 4 conditions pour pouvoir voter à Aureilhan

Vous devez :

- Vous inscrire sur les listes électorales si vous n'êtes pas déjà inscrit.
- Posséder la nationalité française.
- Être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour.
- Jouir de vos droits civils et politiques.
- Avoir une attache avec la commune au titre de votre domicile principal, de votre qualité de contribuable ou en qualité de gérant de société.

Vous remplissez les conditions et souhaitez savoir si vous êtes inscrit ?

Rendez-vous sur le site service-public.fr et indiquez la Commune d'Aureilhan, votre nom, vos prénom(s), votre sexe et votre date de naissance. Si le téléservice vous identifie, cela signifie que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales aureilhanaises.

Les Services de la Mairie à votre disposition pour votre inscription

Il vous faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile ou d'attache avec la Commune et un formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription disponible en Mairie. L'inscription est également possible via un tiers dûment mandaté disposant de toutes les pièces exigées. Vous pouvez également vous inscrire par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr



Quels sont les délais à respecter ?

Vous devez vous inscrire au plus tard le 6^e vendredi qui précède le 1^{er} tour. Ce délai est reporté au 10^e jour avant le 1^{er} tour si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré).

Appel citoyen !

Vous souhaitez participer en tant que membre d'un bureau de vote ?

Vous êtes inscrit sur les listes électorales aureilhanaises et souhaitez participer à la tenue d'un bureau de vote le 9 juin 2024 ?

Ce n'est pas réservé aux élus mais ouvert à chaque citoyen. Pour candidater, transmettez-nous votre demande et vos coordonnées sur : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr



Pour plus de renseignements :

Stéphane PAHU,
Service Elections
05 62 38 91 72

Du lundi au vendredi :
8h30-12h00 / 13h30-17h30

Dans les coulisses du Centre de Santé municipal

Les Centres de Santé sont des structures sanitaires de proximité, dispensant des soins de premier recours et, le cas échéant, de second recours. Ils pratiquent à la fois des activités de prévention, de diagnostic et de soins, au

sein du Centre ou au domicile du patient. Depuis le mois de janvier 2020, le Centre de Santé municipal d'Aureilhan a permis, en partie, de pallier le besoin en soins médicaux sur le territoire de la Commune. Grâce à l'ensemble de ses

équipes, il permet aujourd'hui à près de 4 000 patients de bénéficier d'un médecin traitant. Un service public devenu essentiel pour les Aureilhonnais.



Une partie de l'équipe des agents municipaux du Centre de Santé, composée au total d'une Direction, de 5 Médecins, de 3 Secrétaires, d'Agents d'entretien et d'une Infirmière ASALÉE partenaire.



1 question à Christian ZYTYSKI, Maire-Adjoint délégué à la Santé

Pourquoi un Centre de Santé ?

Il s'agit du premier Centre de Santé à avoir été mis en place dans les Hautes-Pyrénées. Cette initiative de la Municipalité a permis de maintenir l'offre de soins à Aureilhan, où plus aucun médecin libéral n'exerce. C'est un choix financier important, et un engagement politique clair en faveur de la santé.



2 questions à Philippe ZANCHETTA, Maire-Adjoint délégué au Personnel communal

Quels sont les enjeux d'organisation ?

Quels sont les enjeux d'organisation ?

Les agents du Centre de Santé sont salariés par la Ville. Leur travail s'articule autour de cinq cabinets de consultation, une salle de réunion et un bureau de direction. Il s'agit ainsi d'un Service municipal structuré comme tel, avec un budget, des ressources humaines ou bien encore des enjeux de gestion de Service, le tout avec la spécificité d'une action dans le domaine de la santé.

Comment fonctionne le Centre ?

Au sein de cet équipement public, plus de dix agents agissent au service des habitants. Cette équipe formidable fait le maximum, au quotidien, pour répondre aux nombreuses demandes des habitants, souvent démunis face à la pénurie de médecins généralistes. Elle mérite pour cela tout notre respect et notre reconnaissance.

Victime de son succès, le Centre de Santé de la Ville compte aujourd'hui plus de 300 patients en attente d'un médecin traitant. Les équipes tentent au quotidien de satisfaire le maximum de besoins.



Horaires d'ouverture du Centre :
du lundi au vendredi : 8h30-13h00 et 14h00-19h30 le samedi matin 9h00-12h00



Adresse :
Place François Mitterrand (à côté de la Mairie)



Consultations sur rendez-vous au 05 62 44 20 00

Le Théâtre du Matin :

levé de rideau sur une association d'excellence en résidence à l'ECLA, nouvellement accueillie avec plaisir et fierté par la Ville.

Le Théâtre du Matin est une Compagnie professionnelle proposant des représentations. Mercedes Tormo, qui a créé et qui préside la Compagnie depuis ses débuts en 1983, pratique le théâtre depuis son adolescence et s'est formée auprès de grands noms, tels que celui d'Ariane Mnouchkine du Théâtre du soleil de Paris.

Egalement Directrice artistique, elle propose à des adultes amateurs de la scène, sans prérequis, de profiter de cours de théâtre professionnalisants, mais aussi de jouer auprès d'artistes professionnels ou semi-professionnels. Les genres des pièces jouées sont variés : loufoque, tragédie, divertissement, boulevards célèbres...

Une confiance ? Le Théâtre du Matin prépare à huis clos un spectacle engagé sur les migrants réfugiés de guerre... Un peu de patience encore pour découvrir cette œuvre !

Les événements

Dimanche 11 février 2024 à l'ECLA.

Pièce de théâtre « Fables ! Pas si bêtes... » en hommage à La Fontaine.

Les objectifs

Proposer davantage de rendez-vous culturels au sein de la programmation de l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA).

Jours et horaires des répétitions

Le mardi de 20h30 à 23h à l'auditorium de l'ECLA, 24 avenue Jean Jaurès.



Portrait chinois « Le théâtre, c'est toute ma vie »

Mercedes TORMO,
Présidente, Directrice artistique
et bénévole de l'association

Si Le Théâtre du matin était :

- **Un objet ?** Les objets d'art que sont les masques achetés, ou les costumes majestueux confectionnés en interne par l'association.
- **Un credo ?** Toujours plus haut, toujours plus beau, car je suis perfectionniste.
- **Une œuvre ?** Arlequin de Picasso, en référence à la comedia del arte. Le monde du théâtre est mystérieux et magique, comme peut l'être la vie en morceaux des intermittents du spectacle.

Si vous souhaitez proposer vos idées, émettre une proposition de bénévolat ou adhérer au Théâtre du Matin :

Mercedes TORMO
29 rue Marignan
65800 Aureilhan

06 85 39 59 88

mercedes.tormo@orange.fr

Tarifs : 10€ d'adhésion annuelle puis 35€/mois

La Poste : pas si vieille

Histoire et Patrimoine

Pour les 50 ans et moins, la Poste a toujours été là où elle est actuellement, c'est à dire rue Jules-Ferry, un point c'est tout.

Pour ceux qui sont nés avant, c'est une autre histoire... Avant, il fallait aller à Séméac : pour les colis, recommandés et autres courriers d'importance, on devait se rendre au Bout du Pont, un peu en aval de l'actuel emplacement, à peu près au niveau de la boulangerie.

Le 19 novembre dernier, le GPP (Groupement Philatélique Pyrénéen) a organisé à Aureilhan, une importante bourse d'échange philatélique. A cette occasion, l'APA (Association des Amis du Patrimoine d'Aureilhan) a présenté une mini-exposition, retraçant l'histoire de la Poste de notre cité. Et bon nombre d'Aureilhanais ont été bien surpris en regardant les panneaux.

Tout commence en 1962. Le 29 mars, le directeur des P&T (Poste et Télécommunications) envoie une lettre à la Municipalité : Aureilhan prenant de plus en plus d'ampleur, le directeur estime que le village devrait se doter d'un bureau de Poste bien à lui. Le Conseil Municipal, réuni le 5 avril de la même année, décide d'une « solution domaniale » pour créer l'établissement. Il s'agit de vendre un terrain aux P&T, plutôt que d'assurer entièrement le service. Ce sera un terrain du « lot Dinguirard », d'une superficie de 800m², acquis précédemment. A la



La Poste en 1972, en témoignent les voitures garées juste devant.

Poste de se débrouiller ensuite : choix de l'architecte, construction, entretien, etc. Autrement dit, la meilleure solution pour la municipalité, qui finalement n'aura pas à s'occuper de grand-chose, à part une quote-part de 25 % exigée par la loi, mais en fin de compte remboursée par la vente du terrain.

« Tout commence en 1962. Le 29 mars, le directeur des P&T (Poste et Télécommunications) envoie une lettre à la Municipalité : Aureilhan prenant de plus en plus d'ampleur, [...] elle devrait se doter d'un bureau de Poste bien à elle. »

En 1963, l'administration accepte la proposition de la mairie et en 1965, une convention de construction est signée. Les lenteurs administratives étant ce qu'elles sont, l'affaire en reste là jusqu'en 1970, où la Mairie décide d'une réévaluation du prix du terrain qui est fixé à 27 300 F. Les P&T sont d'accord. Dès lors, tout s'accélère enfin : la Poste sortira de terre finalement en 1971. Une construction rapide pour un bâtiment très simple en soi. Il aura quand même fallu neuf ans pour qu'Aureilhan obtienne enfin son indépendance postale.

Pour mémoire, le bureau de poste accueille un distributeur automatique de billets. pensez-y !



Dinosaures jaunes ?

Même sans bureau de Poste, il fallait bien expédier son courrier avant 1971.

Il y a, dispersées dans les quartiers, une dizaine de boîtes aux lettres jaunes, dont celle du bâtiment de la Poste rue Jules Ferry.

Rue du 11 Novembre, Cèdres, Castors, Gauté, Saint-Jean, Jean-Jaurès, Poste de police, Jules-Ferry, Avenue du Bois : ces boîtes, la plupart à la peinture défraîchie, fonctionnent encore, témoins d'un service public capillaire.

Leur vétusté n'est pas là pour les aider non plus : elles ferment parfois de façon aléatoire, ne sont plus très étanches ni bien solides. Et surtout elles sont de moins en moins utilisées. Bref, de vrais dinosaures postaux ?

Page rédigée par l'Association « Les Amis du Patrimoine d'Aureilhan ».

LA MAJORITÉ Aureilhan, Unis dans l'Action

LA POURSUITE DES PROJETS ENGAGÉS ET DU TRAVAIL COLLECTIF AU SERVICE D'AUREILHAN

L'inauguration de la salle des Berges de l'Adour vient marquer un nouvel élan dans le dynamisme d'Aureilhan. Cet équipement structurant, inscrit dans notre projet municipal de 2020, représente une offre supplémentaire en direction des habitants pour les moments festifs et familiaux. Au cours des trois dernières années, conformément à nos engagements pris devant vous et pour vous, nous n'avons eu de cesse de nous mobiliser : ensemble, nous disons ce que nous faisons, et nous faisons ce que nous disons. Là est notre méthode : agir en toute transparence pour aujourd'hui, et investir utilement pour demain. Nouveaux vestiaires du stade des Pompons Verts, poste de Police Municipale, Maison France Services, rénovation de l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan, requalification de la place de l'Église et de ses abords : notre action de proximité est pleinement tournée en faveur du maintien du service public de proximité, de la qualité de vie, du dynamisme et de l'attractivité d'Aureilhan, afin que chaque euro investi le soit en faveur de toutes et tous, fidèles à nos valeurs de progrès, de solidarité et de fra-

ternité.

Il faut noter que ces multiples réalisations prennent corps alors même que le contexte réglementaire et financier est de plus en plus contraint. Malgré des ressources fiscales limitées, Aureilhan demeure citée en exemple pour son niveau d'investissement et de réalisation. Tout l'enjeu de l'élaboration du prochain budget 2024 est ici : continuer à développer les services à la population, pour aujourd'hui et pour demain, dans la limite de nos moyens, avec lucidité et responsabilité. Cela nécessite tout à la fois la mise en place de priorités clairement définies, et des arbitrages devant être expliqués, avec pédagogie, écoute et proximité.

Ce sont ici des exemples des réalisations issues de notre démarche collective au service de l'intérêt général, et visant à intégrer les enjeux de demain. Elles viennent traduire notre vision en prenant en compte les évolutions climatiques afin de concilier durabilité et vivabilité, et ainsi ne pas mettre en place des choix qui éloignent, diminuent et ne traitent pas les problèmes. Cette boussole nous a ainsi amené à voter contre le Pro-

jet Régional de Santé, document stratégique basé sur la construction d'un hôpital commun à site unique à Lanne. Nous continuons à le dénoncer avec force comme une aberration sociale, environnementale et économique, marquée par l'éloignement des populations, la réduction du service public et des coûts de travaux élevés qui seront répercutés sur les contribuables du département. Pour ces raisons, et attachés à une offre de soins de qualité et utile aux habitants, nous nous exprimons sur le besoin d'étudier dès à présent un plan B, tant le plan A souffre de difficultés à persuader de sa pertinence.

Ensemble, nous continuerons sans relâche à œuvrer pour le service public. Vous pouvez compter sur notre détermination. Nous vous souhaitons, à toutes et tous, une très belle année 2024, solidaire et fraternelle, et espérons vous rencontrer à l'occasion des vœux de la Municipalité le 12 janvier prochain.

Christian ZYTYNSKI, Parti Socialiste
Daniel LARRÉGOLA, Parti Communiste

L'OPPOSITION Aureilhan Alternance

Quand nous écrivons cette tribune, le canon tonne dans des pays proches de nous : Ukraine, Arménie, Moyen-Orient. Qu'il est difficile de vous souhaiter une bonne, surtout une meilleure année 2024, en espérant revoir la paix dans notre monde. Plus près de nous, notre commune connaît de nombreuses incivilités : aire de pique-nique au bois dégradée, aire de jeux démontée car source de bruit à cause de

jeunes ne respectant pas les horaires d'ouverture, boîte à livres incendiée place Florence, bouteilles en verre laissées à même le sol au pied des conteneurs : qui aurait la solution face à ces incivilités ? Rappelons que ces investissements sont réalisés grâce à l'argent public, c'est-à-dire votre argent.

On ne peut terminer cette tribune sans rendre hommage à un ancien conseiller municipal, pilier

et soutien de notre groupe, parti en octobre, Jean-Pierre AGUADO. Toute notre affection à son épouse Annie.

Que 2024 soit une année de santé et de quiétude pour vous et les vôtres.

André BOYRIE,
Myriam LAGARDE,
Jean CORNET.

11 NOVEMBRE

UNE BELLE CÉRÉMONIE TOUTE EN ÉMOTION ET EN CHANSONS



A l'occasion du 105^e anniversaire de la commémoration de l'Armistice de 1918, Aureilhan a rendu un hommage solennel à celles et ceux Morts pour la France. Discours, dépôts de gerbes, remise d'un bleuet et hommages musicaux ont composé ce moment commémoratif empreint d'émotion.

L'Harmonie des Écoles de musique de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées était présente pour interpréter les airs de musique officiels et pour accompagner la Chorale et Cavalcade d'Aureilhan dans un de leur chant. Un groupe d'élèves de l'École élémentaire des Cèdres était également présent pour donner de la voix.

BIENVENUE

CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX AUREILHANAIS



Mercredi 22 novembre, la Ville organisait sa traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux Aureilhanais à la salle du Conseil Municipal de la Mairie. Le Maire, Emmanuel Alonso, a proposé aux habitants de découvrir un peu mieux Aureilhan grâce à une projection reprenant tous les derniers projets significatifs et ceux à venir. La cérémonie d'accueil s'est clôturée par un verre de bienvenue.

Au total, une trentaine de nouveaux habitants étaient présents et ont pu échanger sur les sujets de la Commune.

Les nouveaux Aureilhanais sont repartis avec une pochette contenant une documentation complète de leur nouvelle ville de résidence et des services de l'Agglomération : celle-ci reste disponible et à votre disposition en Mairie. N'hésitez pas à venir la récupérer.

PÔLE EMPLOI

FORUM DE L'EMPLOI PUBLIC DU 29 NOVEMBRE



Mercredi 29 novembre, le Salon de l'emploi public du 65 a accueilli plus de 350 visiteurs entre 10h et 17h au Centre Jean Jaurès.

Organisé notamment par le Centre de Gestion (CDG) 65, il a permis à chaque employeur présent de faire la rencontre de dizaines de candidats. Il s'était d'ailleurs déjà tenu en 2022, pour la première fois, à l'IUT de Tarbes.

Emmanuel Alonso, Maire, et une partie de son équipe municipale, ont accueilli Jean Salomon, Préfet des Hautes-Pyrénées, Michel Pélieu, Président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées, Catherine Guilbaudeau, Directrice du Pôle Emploi des Hautes-Pyrénées et Mayalen Peterson, Directrice du Pôle emploi de l'Arsenal de Tarbes. Ils ont ensuite procédé à un tour des stands pour rencontrer les intervenants.

Plus de 20 employeurs publics étaient présents et plus de 200 postes étaient à pourvoir.

Démocratie locale

LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ

LE 6 SEPTEMBRE 2023

- L'installation d'une nouvelle conseillère municipale ;
- De signer une convention de partenariat avec le Parvis pour l'année 2024 ;
- De voter un vœu demandant la modification du Schéma Territorial de Santé des Hautes-Pyrénées ;
- L'adhésion du Centre de santé à l'association « Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Tarbes Adour ».

LE 18 OCTOBRE 2023

- De voter 1 000 € en soutien au peuple Marocain victime d'un séisme et 1 000 € suite à la tempête Daniel survenue en Libye ;
- De voter la composition des commissions communales ;
- De valider le programme des coupes dans le Bois communal pour l'année 2024, proposé par l'Office National des Forêts (ONF) ;
- D'élire des délégués au Syndicat Intercommunal du Relais Petite Enfance « La Maison à Malices » ;
- De créer des emplois permanents et non permanents.



Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur le site : ville-aureilhan.fr > dans « Mairie » > rubrique « comptes-rendus »

Emmanuel Alonso, Maire d'Aureilhan,
et le Conseil Municipal, vous invitent à la

CÉRÉMONIE

des **VOEUX** aux
AUREILHANAIS

Vendredi
12 janvier

2024

à 18h30 au Centre Jean Jaurès,
rue Jules Ferry

Entrée gratuite
Animation musicale et cocktail